

BUDGET PRIMITIF 2018

GRAND DOLE



GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Propos introductifs

Contexte général

Dans un contexte économique de rétablissement structurel des comptes publics engagé par le Gouvernement depuis juin 2012, l'ensemble des acteurs publics sont mis à contribution.

Aussi, il convient de rappeler la trajectoire des concours de l'Etat aux Collectivités:

➤ 2013: gel de l'enveloppe normée (ensemble des concours de l'Etat aux collectivités, yc DGF)

➤ 2014: Baisse de -1,5Mds€

➤ 2015-2017: Baisse de -10Mds€

➤ 2018: Gel de l'enveloppe DGF au bénéfice du bloc communal et des Départements + suppression de la DGF des Régions (-3,9Mds€) compensée par le reversement d'une quote-part de TVA estimée à 4,1Mds€.

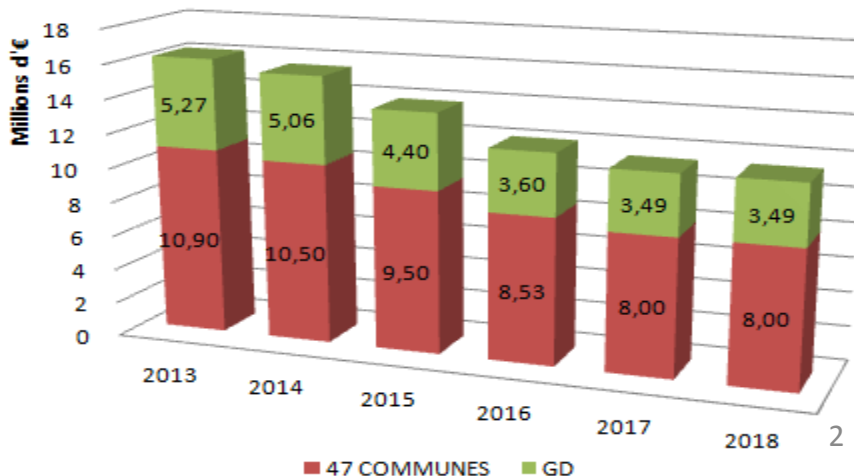
Le désengagement de l'Etat envers les collectivités atteint donc - 11,47 Mds€ sur la période 2013-2018

Comme l'illustrent les données ci-dessous, la baisse cumulée des dotations pour la CA du Grand Dole représente une perte de -1,78M€ fin 2017, ce qui représente 4,5% du budget de fonctionnement de l'agglomération.

A l'échelle de l'ensemble intercommunal (Grand Dole + 47 communes), la perte atteint 4,68M€ sur la période. Elle représente -27% en moyenne pour les communes et -34% pour le Grand Dole comme l'illustre les graphiques ci-dessous:

ENSEMBLE INTERCOMMUNAL		
Total GD + Communes (en k€)	Différence/N-1	Cumul 2013-2017
16 171	0	0
15 556	-615	-615
13 903	-1 654	-2 269
12 130	-1 773	-4 042
11 489	-641	-4 682
11 489	0	-4 682

Evolution de la DGF (2013-2018)



Propos introductifs

Impact local de la politique nationale

La déclinaison de ces orientations nationales au niveau local conduit à une réduction des marges de manœuvre budgétaires, impactant fortement la capacité d'autofinancement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Dans cet environnement économique instable pour les collectivités locales, le projet de Budget Primitif 2018 a été élaboré avec la nécessité de réaliser des économies de fonctionnement, conduisant l'EPCI à des choix stratégiques d'organisation et de mise en œuvre de son programme au service de la population et du développement du territoire.

Des objectifs clairs malgré un environnement financier et fiscal mouvant

Une pression fiscale contenue

L'évolution du produit fiscal tiendra aux hypothèses déclinées ci-dessous et retenues pour la construction du budget 2018:

Evolution du coefficient de revalorisation des Valeurs Locatives						
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Coefficient voté en LFI	1,016	1,009	1,009	1,010	1,004	1,000
Soit évolution /N-1	1,6%	0,9%	0,9%	1,0%	0,4%	0,0%

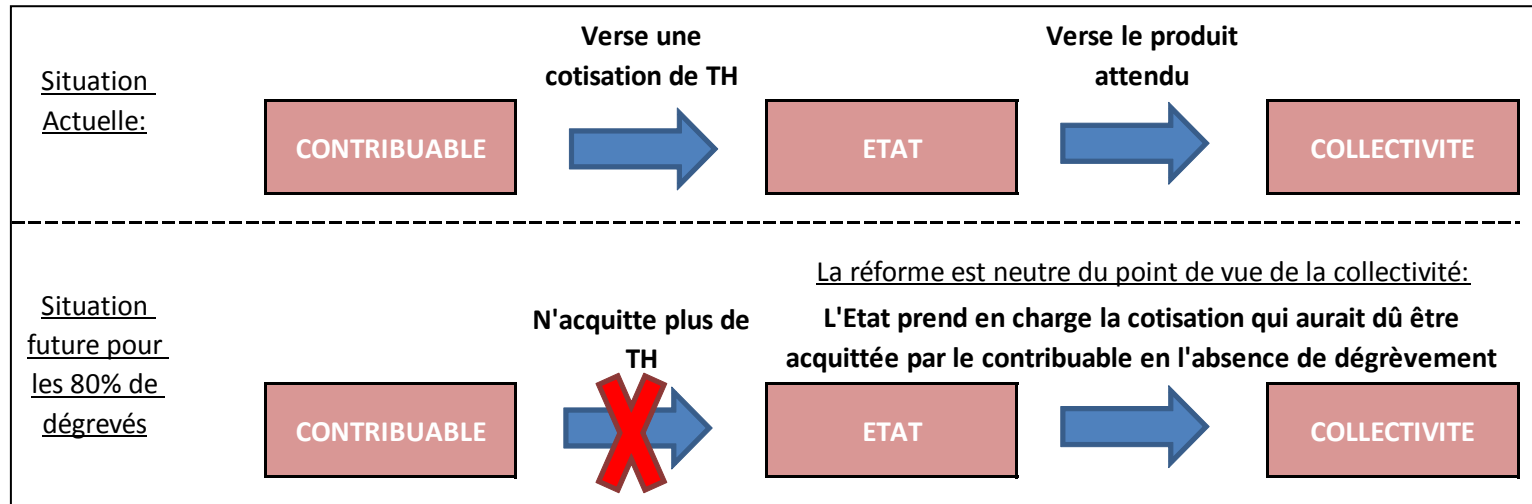
- Pas d'augmentation nominale des bases de fiscalité locale (cf. LFI 2018 ci-dessus),
- Augmentation physique des bases (hypothèse retenue +1%): +200K€
- La baisse des bases de CFE (-1,5M€): -300K€
- CVAE: +500K€
- Autre fiscalité: TASCUM, IFR, TEOM: stabilité

Soit un produit fiscal total estimatif en légère évolution positive par rapport à 2017, à structure constante.

Propos introductifs

Focus sur la réforme de la Taxe d'Habitation

- Un nouveau dégrèvement est mis en place à compter du 1^{er} janvier 2018,
- La prise en charge de l'Etat correspondra à une réduction de la cotisation des contribuables sur la base des contributions 2017, soit -30% dès 2018, puis -65% en 2019 et -100% à compter de 2020.



- Pour bénéficier du dégrèvement qui sera mis en place par l'Etat, les foyers fiscaux devront disposer d'un revenu qui n'excède pas les plafonds suivants:

Profil du contribuable	Revenu Fiscal de Référence pour bénéficier d'un dégrèvement intégral
Personne seule	27 000
Couple sans personne à charge	43 000
Couple avec 1 enfant	49 000
Couple avec 2 enfants	55 000
Couple avec 3 enfants	67 000
Famille monoparentale avec 1 enfant	35 000
Famille monoparentale avec 2 enfants	43 000
Famille monoparentale avec 3 enfants	55 000

Propos introductifs

Le Pacte Financier et Fiscal

De nouvelles charges à assumer :

- La restauration scolaire
- Les zones d'activités économiques dont Innovia
- L'aide à l'immobilier d'entreprise
- Le fonds de péréquation (FPIC)
- Le conservatoire à rayonnement départemental et les écoles de musiques du territoire
- Le soutien à Scènes du Jura
- Les équipements sportifs structurants

Les propositions du pacte pour 2018 :

- Un effort fiscal à partager entre les entreprises et les ménages
- Ne pas pénaliser les commerçants, artisans et les TPE
- Epargner les ménages modestes
- Soutien aux communes rurales du Grand Dole par la création d'un fonds de concours
- Prise en charge intégrale du FPIC par le Grand Dole

Les solutions proposées :

- Pas de modification de la contribution foncière des entreprises (CFE)
- Augmentation du versement transport (VT)
- Transfert d'une partie de la taxe foncière communale sur le Grand Dole (en contrepartie des transferts de charges)
- Augmentation de la taxe d'habitation pour les ménages les plus aisés
- Transfert de la taxe d'aménagement des zones économiques des communes au Grand Dole

Propos introductifs

La Péréquation verticale :

➤ Les ACTP: elles constituent une dépense obligatoire au profit des communes. Elles sont reconduites à l'identique par rapport aux montants définitifs 2017 (cf. CLECT du 20/11/2017 + Rapport spécifique).

Pour mémoire, la CLECT 2017 a validé les éléments suivants:

- Aucune ponction au titre des transferts de la Restauration Scolaire et des Zones d'Activités (soit une surcharge estimée respectivement à +522K€ et +151K€ pour le Grand Dole),
- Aucune ponction au titre du SDIS pour les 5 nouvelles communes (soit une économie de 32K€ pour ces communes)
- Rectification de deux anomalies concernant Auxange (SDIS -4510€) et Villers-Robert (Ordures Ménagères -264€)

En outre, un transfert du Conservatoire à Rayonnement Départemental au 1^{er} mai prochain génèrerait une diminution de l'ACTP versée à la Ville de Dole. La CLECT sera appelée à se prononcer courant 2018 pour déterminer le montant définitif en cas de transfert effectif.

➤ Prélèvement FNGIR: institué dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle, il est figé depuis lors. Le prélèvement subi par le Grand Dole s'élève à 1 632 k€.

La Péréquation horizontale :

➤ Prélèvement FPIC : la stabilité de l'enveloppe globale de l'Etat par rapport à 2017 (1Mds€) peut laisser préjuger d'une stabilité sur le territoire. Néanmoins, une proposition du Pacte Financier et Fiscal consiste en une prise en charge intégrale par le Grand Dole en lieu et place des communes (soit une hausse de la charge nette pour l'EPCI qui passerait de 180K€ à 500K€).

Propos introductifs

Un endettement nécessaire au service de l'économie locale

Peu endettée, avec un capital restant dû de 21,4M€ et un taux moyen annuel de 1,52%, la CA du Grand Dole continuera en 2018 sa montée en puissance, notamment dans le domaine du développement économique. Elle devra à cette fin financer des investissements importants pour rendre son territoire attractif.

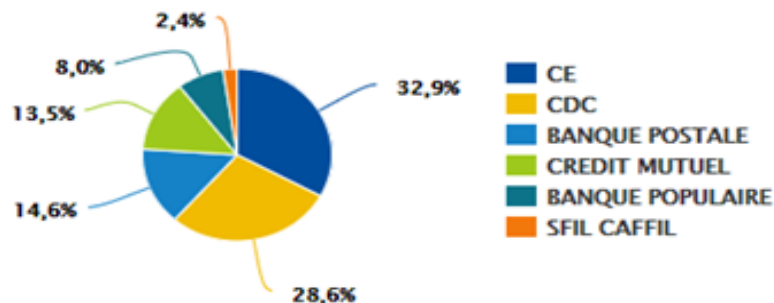
En outre, suite au choix du concepteur du futur complexe aquatique et sportif communautaire en 2017, les premiers coups de pelle de ce projet phare du mandat seront donnés au deuxième trimestre 2018. Le secteur bancaire sera également mis à contribution pour le financement de cette opération.

Pour mémoire, la dette du Grand Dole se présente ainsi :

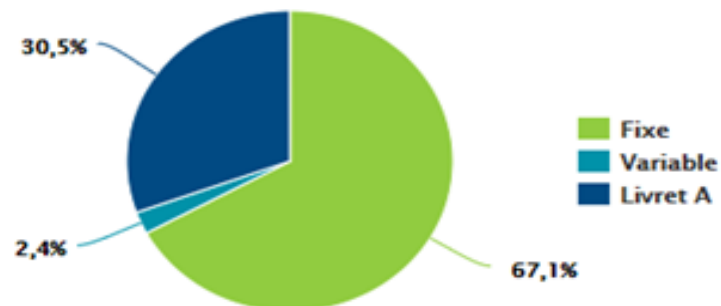
Emprunt 2017			
Capital emprunté (en M€)	Organisme	Taux	Durée
3,0	Caisse d'Epargne	Fixe 1,35%	20 ans
3,0	Crédit Mutuel	Fixe 1,35%	20 ans
Rbst anticipé (en M€)	Organisme	Taux	Durée restante
-0,65	Crédit Agricole (2014)	Fixe 3,56%	17 ans

Dette au 01/01/2018 (en M€)	Total	Budget Principal	Budget Annexe
Encours	21,42	20,80	0,61
Capital payé sur la période	1,16	1,07	0,1
Intérêts payés sur la période	0,33	0,32	0,01
Taux moyen sur la période (2018)	1,52%	1,54%	0,83%

Dette par prêteur



Répartition par type de risque



Propos introductifs

La maîtrise de la masse salariale

Dans la continuité des orientations de début du mandat, et compte tenu de l'amenuisement des ressources financières, la CA du Grand Dole se doit de contenir sa masse salariale. Elle y parvient grâce à une recherche permanente d'optimisation, en favorisant notamment la mobilité interne.

La mutualisation constitue également une source d'économies d'échelle. Pérennisée, cette-dernière est désormais comptabilisée par convention et non plus via les Attributions de Compensation, venant ainsi renforcer la transparence financière matérialisée par des flux croisés entre les deux collectivités.

Les principales variations qui impacteront la masse salariale globale seront les suivantes :

- ✓ Transfert des agents du Conservatoire à Rayonnement Départemental: +1,07M€
- ✓ Comptabilisation des agents de la Restauration Scolaire sur 12 mois: +260K€
- ✓ Evolutions réglementaires et techniques :
 - Glissement Vieillesse Technicité –GVT- , indemnité compensatrice de la hausse de la CSG: +100K€
 - Mise en œuvre du nouveau Régime Indemnitare –RIFSEEP- : +68K€
 - Ajustements divers (Départs en retraite / Disponibilités / Mutations...) : -55K€

EVOLUTION 2013 - 2018												
EFFECTIFS PERMANENTS VILLE DE DOLE - CA GRAND DOLE												
Collectivité	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP
Ville de Dole	390	369	385	363	377	355	363	342	344	322	341	319
CA Grand Dole	183	151	185	152	185	155	201	175	199	174	199	175
TOTAL	573	520	570	515	562	510	564	517	543	496	540	494

Masse salariale (en M€)	2017	2018	Evolution	
Grand Dole	8,78	10,53	+1,75	+19,93%

Propos introductifs

Des innovations

La diversification des modes de gestion des compétences :

Le Grand Dole et la Ville de Dole ont créé deux Sociétés Publiques Locales (à capitaux 100% publics):

- SPL Hello Dole: Promotion du territoire à travers la politique touristique et événementielle (Reprise de la gestion des activités de l'Office de Tourisme, Gestion de la Commanderie, Gestion de Dolexpo-Parc du Jura)
- SPL Grand Dole Développement 39: Portage de projets structurants qui s'inscrivent dans une politique de développement urbain et économique du bassin dolois.

La modernisation des outils informatiques et numériques :

- Le projet de mutualisation des Systèmes d'Information doit permettre de voir les premières actions se concrétiser, avec le déploiement d'un système déconcentré de gestion des cimetières pour certaines communes intéressées
- Le système de Gestion Financière et Comptable sera complété par un outil interfacé avec le logiciel Hélios (DGFIP), permettant ainsi d'effectuer une véritable gestion de trésorerie
- Un pas de plus sera également franchi en matière de « full demat » avec le déploiement d'interface numérique permettant la signature électronique des autorisations d'urbanisme et des bordereaux de mandats et de titres notamment,
- Déploiement d'un guichet unique personnalisé facilitant la relation citoyen

Propos introductifs

Une Evolution : l'expérimentation à la certification des comptes

Description de la mission:

Conduite par la Cour des Comptes, qui pilote le projet, la mission consiste en la réalisation de diagnostics visant à évaluer la régularité et la sincérité des comptes de la collectivité, ainsi que la fidélité de l'image qu'ils donnent de sa situation financière et du résultat de ses opérations.

Ces diagnostics consistent en un premier examen d'ensemble, le « diagnostic global d'entrée », notifié fin décembre 2017, puis sur cette base, d'examens « ciblés », qui porteront notamment sur :

- l'organisation comptable et financière de la collectivité ;
- les processus de gestion ayant une incidence significative sur les comptes ;
- le système d'information financière de la collectivité ;
- l'efficacité de son contrôle interne.

Au terme de son examen annuel, la Cour des Comptes formulera des recommandations, au regard desquelles, et dans le respect du principe de libre administration, le Grand Dole élaborera un plan d'action pluriannuel.

Calendrier de l'accompagnement:

Le calendrier de l'accompagnement sera jalonné par les grandes étapes suivantes :

- 2017 : réalisation d'un « diagnostic global d'entrée » ;
- 2018 : réalisation d'examens « ciblés » sur les cycles comptables évalués à risque dans le cadre du « diagnostic global d'entrée » ;
- 2019 - 2020 : poursuite et approfondissement des examens « ciblés » ;
- 2020 - 2022 : sur la base d'un rapport sur la capacité de la collectivité à entrer dans la phase de certification expérimentale, et le cas échéant dans le cadre d'un avenant à la convention, les exercices 2020 à 2022 feront l'objet d'une certification expérimentale des comptes.

Budget de fonctionnement par chapitre

<u>FONCTIONNEMENT</u>	BP 2017	BP 2018
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 940 120	8 519 797
012 - CHARGES DE PERSONNEL	8 984 160	11 048 946
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 467 000	11 595 000
022 - DEPENSES IMPREVUES (FONCTIONNEMENT)	20 000	64 602
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	1 400 000
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 745 000	2 208 000
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 880 020	9 516 187
66 - CHARGES FINANCIERES	395 000	495 000
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	108 000	31 000
TOTAL DEPENSES	39 539 300	44 878 532
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	55 000	66 000
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	800 000	1 076 000
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 007 300	3 030 700
73 - IMPOTS ET TAXES	27 859 000	32 540 000
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 398 000	7 768 742
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	366 000	372 090
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	54 000	25 000
TOTAL RECETTES	39 539 300	44 878 532



Budget d'investissement par chapitre

INVESTISSEMENT

040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

041 - OPERATIONS PATRIMONIALES

10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TOTAL DEPENSES

021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS

040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

041 - OPERATIONS PATRIMONIALES

10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES

204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT RECUES

16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

TOTAL RECETTES

BP 2017

800 000

-

25 000

914 000

773 780

3 106 000

2 618 100

6 321 300

162 500

50 000

14 770 680

-

30 000

1 745 000

-

1 000 000

3 579 000

17 000

8 399 680

14 770 680

BP 2018

1 076 000

525 000

25 000

1 401 000

813 150

3 247 500

1 560 400

9 315 800

110 000

50 000

18 123 850

1 400 000

-

2 208 000

525 000

1 800 000

5 385 800

-

6 805 050

18 123 850



BUDGET PRIMITIF 2018

DETAIL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Budget de fonctionnement par pôle



PÔLES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
<u>FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS</u>	13 870	14 162	25 394	29 631
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	870	1 091	341	332
<u>PÔLE MOYENS - RESSOURCES</u>	2 193	2 225	768	693
<u>PÔLE ACTIONS SOCIALES</u>	218	267	135	115
<u>PÔLE ACTIONS EDUCATIVES</u>	5 936	6 024	2 965	3 085
<u>PÔLE SPORT</u>	1 289	1 475	577	420
<u>PÔLE ACTIONS CULTURELLES</u>	1 354	3 045	138	330
<u>PÔLE ENVIRONNEMENT - MOBILITE DURABLE</u>	9 488	9 627	8 193	9 008
<u>PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>	1 446	1 980	75	189
<u>PÔLE SERVICES TECHNIQUES</u>	1 131	1 376	154	-
Sous Total (D/R Réelles)	37 794	41 271	38 739	43 803
Sous Total (D/R Ordre)	1 745	3 608	800	1 076
Total Général	39 539	44 879	39 539	44 879

Finances - Fiscalité - Dotations



FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
Fiscalité directe locale			16 320 000	19 395 000
Fiscalité indirecte			5 229 000	6 015 000
Attributions de compensation	9 671 000	9 430 000	40 000	40 000
FNGIR	1 615 000	1 635 000		
FPIC	161 000	500 000		50 000
Dégrèvements fiscaux	20 000	30 000		
Compensations d'exonérations			481 000	606 000
DGF			3 270 000	3 500 000
Contribution SDIS	1 960 000	1 960 000		
Intérêts d'emprunts	395 000	495 000		
Recettes / Charges diverses	47 500	111 602	54 000	25 000
BUDGET TOTAL	13 869 500	14 161 602	25 394 000	29 631 000



Fiscalité directe : Le produit de fiscalité locale (4 taxes) est fixé à 19,4M€. Il repose sur l'hypothèse d'une absence de croissance des bases (+0,0% loi de finances) et +1% de hausse physique. Dans ces conditions, le produit prévisionnel se répartit ainsi:

Fiscalité directe	BP 2017	BP 2018	Ecart
CFE	7 015	6 950	-65
TH	7 780	9 950	2 170
TFB	1 440	2 405	965
TFNB	85	90	5
Total	16 320	19 395	3 075

Fiscalité indirecte : Le produit des autres ressources économiques (CVAE, TASCOM, IFER) est estimé à 6M€, soit :

Fiscalité indirecte	BP 2017	BP 2018	Ecart
CVAE	3 640	4 150	510
IFER	490	515	25
TASCOM	1 100	1 350	250
Total	5 230	6 015	785

Attributions de Compensation, péréquation et dégrèvements fiscaux :

ACTP: elles sont ajustées à la baisse (-241k€ par rapport au budget primitif 2017) dans l'hypothèse d'un transfert du Conservatoire à Rayonnement Départemental, comme il en est question dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier.

Péréquation : Le prélèvement FPIC est estimé à 450k€ net, dans le cadre des orientations du Pacte Financier et Fiscal, le Grand Dole se substituant ainsi à l'ensemble du territoire. L'économie générée à hauteur de 310K€ au profit des communes se reporte donc sur l'EPCI.

FNGIR: il est quant à lui stabilisé à hauteur de 1 635k€.

Dégrèvement fiscal: il s'agit d'une provision visant à couvrir d'éventuels dégrèvements de fiscalité qui pourraient être accordés à des entreprises et mises à la charge de la CA du Grand Dole.

Compensations d'exonérations : il s'agit ici des compensations d'exonérations fiscales en matière de CFE, taxe d'habitation et taxe foncière décidées par l'Etat et compensées sous forme de dotation de fonctionnement. Elles sont évaluées à 606k€ pour 2018.

DGF : Elle est estimée à environ 3,5M€ pour 2018, en stabilité conformément aux orientations de la Loi de Finances pour 2018.

SDIS : Il s'agit de la contribution versée au SDIS, stable par rapport à 2017.

Intérêts des emprunts : Ils sont budgétés à hauteur de 495k€. Ils tiennent compte d'un recours à l'emprunt à hauteur de 6M€ en 2017 et intègrent les frais financiers générés par les emprunts qui seront souscrits au cours du présent exercice.

Administration générale



ADMINISTRATION GENERALE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
DG/CABINET	28 000	52 000		
PILOTAGE ET COORDINATION	143 000	113 300	-	-
COMMUNICATION	104 500	66 760		
IMPRIMERIE	30 000	30 400		
FORMALITES/ACCUEIL/COURRIER		126 500		
MUTUALISATION (Charges générales)	76 600	34 400	212 500	250 700
CHARGES GENERALES	382 100	423 360	212 500	250 700
MUTUALISATION (Masse salariale)	15 300	64 300	128 600	81 000
CHARGES DE PERSONNEL	472 256	603 561		
BUDGET TOTAL	869 656	1 091 221	341 100	331 700

Explications :

Cabinet du président : Il s'agit de crédits consacrés à l'organisation de diverses manifestations (séminaire des élus, vœux du Président...) Ce budget intègre également une enveloppe pour des subventions accordées à certaines associations par le Bureau Communautaire.

Pilotage et Coordination : Ce service porte les crédits liés aux études stratégiques (transferts des compétences Assainissement, Eau, Gemapi). Ce poste est réduit à 50k€ contre 80k€ en 2017. En outre, le service pilotage gère des prestations de conseil juridique et de retranscription des conseils et dématérialisation des convocations pour env. 17k€, et supporte les cotisations diverses (AMJ, ADCF, AFIGESE, Pôle Métropolitain, ARAPT) pour 42k€.

Communication : Une inscription exceptionnelle de 35k€ était intégrée dans le budget du service en 2017 pour l'organisation du Tour de France. Après ajustement le budget 2018 est stable par rapport à l'exercice précédent. Il comprend l'impression et la distribution du Grand Dole Mag (26k€) ainsi que les besoins courants du service (petites fournitures, encarts publicitaires, recours à des pigistes, impressions de supports divers...).

Imprimerie : budget stable qui couvre uniquement les besoins en papier et en fournitures diverses

Formalités Administratives : ce service a repris la gestion de la mission « Accueil/Courrier » depuis septembre 2017. Les crédits correspondant (126k€) lui sont donc désormais directement affectés

Pôle Moyens - Ressources



PÔLE MOYENS - RESSOURCES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
FINANCES	10 830	70 500		
RESSOURCES HUMAINES	372 980	360 500	-	-
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	313 300	347 020	-	-
MOYENS GÉNÉRAUX	401 030	259 848	373 000	396 590
COMMANDE PUBLIQUE	11 440	10 340		
CHARGES GENERALES	1 109 580	1 048 208	373 000	396 590
MUTUALISATION (Masse salariale)	30 400	79 800	46 800	38 200
CHARGES DE PERSONNEL	1 052 851	1 096 810	348 400	258 000
BUDGET TOTAL	2 192 831	2 224 818	768 200	692 790

Explications :

Finances : Un budget de 50k€ est affecté à l'accompagnement au projet de certification des comptes. En outre, une provision est inscrite pour d'éventuels besoins en fournitures ou prestations diverses non fléchées aujourd'hui.

RH : Le budget se compose essentiellement des indemnités d'élus (en stabilité, soit 273k€) ainsi que de l'enveloppe des frais de formation (42k€) et du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPH) en baisse de -5k€.

Les recettes du service Ressources Humaines correspondent aux remboursements d'assurance maladie (66k€ estimés), aux remboursements de l'Etat pour les emplois aidés (160k€, en baisse de -115k€ par rapport à 2017), ainsi qu'à des remboursements de frais (« pack RH » pour 32k€).

Moyens Généraux : La mission « accueil/courrier » étant désormais assurée par le service des Formalités Administratives, le budget est donc réduit à hauteur de -126k€. Ce service porte donc désormais les missions suivantes :

- les taxes foncières : -20k€. La taxe foncière de l'ancien site Ideal Standard représente environ 90% de la somme totale, soit 130k€ sur 143k€.
- les assurances (véhicules et locaux): en hausse de +5k€ par rapport au BP 2017, soit 61k€.
- la gestion des agents d'entretien et des fournitures administratives génère des charges de fonctionnement récurrentes et stables (produits d'entretien, fournitures administratives), soit environ 55k€.
- les recettes concernent essentiellement le loyer versé par Ideal Standard (360k€), ainsi que des loyers et redevances diverses (environ 36k€)

DSI : Le budget de la DSI intègre l'ensemble des frais liés à la maintenance des logiciels et des copieurs. Ce poste est en hausse du fait du développement des outils numériques mis à disposition des services et du coût de renouvellement annuel des licences (soit +46k€). Les prestations commandées à des tiers sont quant à elles en baisse (soit -14k€). Les frais téléphoniques sont stables (160k€) grâce à un inventaire exhaustif réalisé par le service permettant une certaine optimisation. Le nouveau passé courant 2017 a quant à lui permis une baisse du prix des communications et abonnements ainsi qu'une amélioration de la qualité du service. Pour mémoire, ces charges sont mutualisées avec la Ville de Dole.



PÔLE ACTIONS SOCIALES		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
POLITIQUE DE LA VILLE	Contrat de Ville	150 350	142 800		
	Programme de Réussite Educative	28 200	26 800	54 000	-
	Prévention de la délinquance	-	14 000	-	7 000
CHARGES GENERALES		178 550	183 600	54 000	7 000
MUTUALISATION (Masse salariale)		-	41 500	80 600	107 600
MASSE SALARIALE		39 165	41 413		
BUDGET TOTAL		217 715	266 513	134 600	114 600

Explications :

Ce budget concentre diverses missions portées par le pôle « Action Sociale » :

Ces missions sont assurées essentiellement par des agents dont la charge de travail directe est partagée entre le pôle « Actions sociales » et le service développement économique, et pour la majeure partie de leur temps sont affectés au Centre Social Olympe de Gouges géré par la Ville de Dole.

Politique de la Ville : il s'agit des crédits alloués à la Ville Centre et aux associations pour les actions contractualisées dans le Contrat de Ville. L'enveloppe globale est fixée à 143k€.

Programme de Réussite Educative: ce programme mobilise 26k€ alloués au CCAS de Dole qui est désormais chargé d'organiser cette action. En 2017, une enveloppe globale identique était répartie entre des subventions (associations et Ville centre) et des prestations organisées en direct par les services communautaires.

Prévention de la délinquance: cette mission entre désormais dans le giron de la communauté d'agglomération. Des crédits à hauteur de 14k€ sont pris en compte dans le budget 2018 afin de mener des actions dans ce cadre.

Pôle Actions Éducatives

PÔLE ACTIONS EDUCATIVES		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
ENFANCE - JEUNESSE	Charges de fonctionnement	395 390	437 390		
	Goûters GT + prestataires	220 000	187 690		
	Conventions avec les communes	170 000	193 000		
	Subventions et participations versées	110 000	95 000		
	Recettes usagers (Compte Famille)			370 000	450 000
	Participations CAF/MSA/CD39			1 371 100	1 321 150
RESTAURATION SCOLAIRE	Repas GT + prestataires	-	889 351		
	Recettes usagers (Compte Famille)	930 000	-	930 000	1 125 000
PETITE ENFANCE	Recettes usagers (Compte Famille)	225 000	-	225 000	-
	Participation Salon de la Petite Enfance	15 000	5 000		
CHARGES GENERALES		2 065 390	1 807 431	2 896 100	2 896 150
MUTUALISATION (Masse salariale)		24 000	-	44 200	154 200
MASSE SALARIALE		3 846 661	4 216 431	25 000	35 000
BUDGET TOTAL		5 936 051	6 023 862	2 965 300	3 085 350

Explications :

Ce budget est marqué par plusieurs évolutions significatives :

Enfance – Jeunesse : ce budget (prestations hors temps scolaire ; mercredis et vacances) marque quant à lui une légère baisse de -18k€. A noter néanmoins une hausse des fréquentations qui entraîne une augmentation des recettes usagers (+80k€).

•**Restauration Scolaire** : la prise de compétence par le Grand Dole au 1^{er} septembre 2017 induit la fin des reversements aux communes des recettes usagers. En contrepartie, les repas commandés à la Grand Tablee ou aux autres prestataires génèrent une hausse des dépenses de +890K€. A noter que les recettes augmentent du fait d'une hausse de la fréquentation (+195k€).

•**Petite Enfance** : La modification du Compte famille qui a pris effet à la rentrée de septembre 2017 a pour conséquence de rediriger directement dans les caisses de la Ville Centre les paiements des familles relatives à la fréquentation des crèches.



PÔLE SPORT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2016	BP 2017	BP 2016	BP 2017
Piscine Léo Lagrange	21 700	33 398	40 000	40 000
Piscine Barberousse	28 330	13 185	160 000	60 000
Aquaparc	74 240	117 595	300 000	320 000
Gymnase Ernest Gagnoux	26 600	26 720		
Stade Bobin		15 050		
Stade de la pépinière		40 000		
Stade Paul Martin		45 000		
Golf de Parcey - DSP	110 000	110 000		
Subventions aux associations	59 000	102 500		
Autres charges	4 500	27 200		
CHARGES GENERALES	324 370	530 648	500 000	420 000
MUTUALISATION	76 300	78 200	76 600	-
CHARGES DE PERSONNEL	888 367	866 592		
BUDGET TOTAL	1 289 037	1 475 440	576 600	420 000

Explications :

Piscines: les charges de gestion et d'entretien des équipements nautiques sont en nette hausse (+40k€) dans l'optique de la prochaine fermeture de la piscine Barberousse, l'aquaparc devant notamment prendre le relai pour pouvoir accueillir les clubs et les scolaires dès le début des travaux du nouveaux complexe.

Côté recettes, elles sont prévues en stabilité à l'exception de la piscine Barberousse dont l'exploitation cessera début avril 2018.

Gymnase de Saint-Aubin: stabilité du budget de fonctionnement

Stades: dans le cadre du pacte financier et de la révision des statuts, le transfert de trois stades, nécessite un budget de fonctionnement évalué à environ 100k€.

Golf: la contribution versée dans le cadre de la Délégation de Service Public est stable, soit 110k€.

Pôle Actions Culturelles

PÔLE ACTIONS CULTURELLES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
EVENEMENTIEL / MÉDIATION CULTURELLE	20 000	370 000		
CONSERVATOIRE		129 320		240 000
LECTURE PUBLIQUE	174 270	145 667	25 000	12 500
VIE ASSOCIATIVE	49 000	49 000		
CHARGES GENERALES	243 270	693 987	25 000	252 500
MUTUALISATION (Masse salariale)	25 000	35 000	113 100	77 200
CHARGES DE PERSONNEL	1 085 699	2 315 961		
BUDGET TOTAL	1 353 969	3 044 948	138 100	329 700

Explications :

Événementiel/Médiation culturelle : la hausse inscrite au BP 2018 correspond au transfert de Scènes de Jura. La subvention attribuée à cette association s'élève à 355k€. En outre, comme en 2017, l'EPCC Terre de Louis Pasteur percevra une contribution à hauteur de 15k€.

Conservatoire : la reprise de sa gestion par le Grand Dole à compter de mai 2018 nécessite des crédits à hauteur de 130k€. Ces crédits contiennent également des subventions de fonctionnement à destination des écoles associatives de Tavaux et Saint-Aubin. La masse salariale s'élève quant à elle à 1,07M€ pour la période de mai à décembre 2018. A noter que ces charges seront compensées partiellement par la Ville de Dole conformément aux orientations du Pacte Financier via une diminution de ses attributions de compensation.

Lecture Publique : La baisse globale s'explique par 3 facteurs principaux :

- la baisse des crédits nécessaires à l'organisation de certaines manifestations (-15k€)
- la diminution des crédits pour les abonnements et les petites fournitures (soit -5k€)
- la baisse des crédits nécessaires à la bonne exécution du marché de nettoyage externalisé pour les différents sites (soit -7k€)

Les recettes sont quant à elles constituées d'une subvention de la DRAC (3,5k€), des abonnements souscrits par les usagers (6k€), ainsi que de frais divers (3k€).

Vie associative : Il s'agit ici de subventions accordées pour l'organisation d'animations locales (Textes et Bulles, Weekend Gourmand du Chat perché, Rockalissimo, les 30 clochers...). Le détail des subventions aux associations fait l'objet d'une notice séparée.

Pôle Environnement Mobilité Durable



PÔLE ENVIRONNEMENT - MOBILITE DURABLE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
● TRANSPORTS - MOBILITÉ	4 479 350	4 648 500	3 086 000	3 832 306
● ENVIRONNEMENT	4 595 870	4 582 737	5 061 600	5 135 786
CHARGES GENERALES	9 075 220	9 231 237	8 147 600	8 968 092
MUTUALISATION (Masse salariale)				
CHARGES DE PERSONNEL	412 850	395 726	45 000	40 300
BUDGET TOTAL	9 488 070	9 626 963	8 192 600	9 008 392



Transports

SERVICE TRANSPORTS		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
Transports scolaires	Contrats transporteurs	470 000	574 000		
	Participation CG39 / DGD			1 786 000	1 882 306
Transports urbains	Charges de fonctionnement / DSP	4 007 350	4 073 500		
	Versement Transport			1 300 000	1 950 000
	Subvention associations	2 000	1 000		
CHARGES GENERALES		4 479 350	4 648 500	3 086 000	3 832 306
MASSE SALARIALE		132 725	132 564		
BUDGET TOTAL		4 612 075	4 781 064	3 086 000	3 832 306

Explications :

Transports scolaires : Il s'agit des crédits pour le paiement des transporteurs assurant le transport des élèves (574k€).

Les recettes se divisent en deux grandes parts :

- La Dotation Générale de Décentralisation : 750k€, somme versée par l'Etat chaque année au Département, puis désormais à la Région, au titre de la gestion des transports scolaires. Elle est reversée intégralement à la CA du Grand Dole.
- Dotation complémentaire : 1,13M€ négocié avec le Département et correspondant au delta entre le coût réel payé par le Département pour le service avant transfert et la dotation de l'Etat. Depuis 2017, la Région s'est substituée au Conseil Départemental dans le cadre des transferts de compétences opérés par l'Etat.

Transports urbains : Il s'agit des indemnités (part forfaitaire et part variable) dues au titulaire de la DSP, soit 4,02M€, en hausse de +66k€ suite à des ajustements opérés depuis la rentrée scolaire de septembre 2017. En outre, un crédit de 25k€ (soit -5k€) est proposé pour poursuivre l'étude « qualité et billettique » à bord des bus. Enfin, 26k€ sont inscrits pour des prestations et maintenances diverses (entretien V-Dole, maintenance écrans multimodaux...).

Le versement transport constitue la recette fiscale principale de la CA du Grand Dole au titre du financement des transports. Comme évoqué dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier, il est proposé de doubler son taux au 1^{er} juillet prochain. Le produit supplémentaire estimé s'élève à +650k€, en corrélation avec les encaissements réellement constatés sur 2017.



SERVICE ENVIRONNEMENT		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
Services communs / Milieux Naturels / Climat/NATURA 2000	Charges de fonctionnement	121 200	108 237		
	Contributions / Subventions diverses	100 170	100 000		
	Subvention AGE (Milieux naturels)			43 000	33 200
	Subventions Etat / FEADER (Natura 2000)			98 600	122 586
Gestion des Ordures Ménagères	Charges de fonctionnement	324 500	324 500		
	Contribution SICTOM	4 050 000	4 050 000		
	TEOM			4 920 000	4 980 000
CHARGES GENERALES		4 595 870	4 582 737	5 061 600	5 135 786
MASSE SALARIALE		280 125	263 162	45 000	40 300
BUDGET TOTAL		4 875 995	4 845 899	5 106 600	5 176 086

Explications :

Ce service est composé de 4 activités :

- Environnement et services communs : il s'agit essentiellement d'actions éducatives, en lien avec les Ateliers Pasteur
- Natura 2000 : animation du site Natura 2000 et plan de développement rural
- Protection des milieux naturels : trames verte et bleue, conventions pluriannuelles
- Climat : actions développées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial

Des crédits à hauteur de 73,5k€ ont été inscrits pour des études diverses liées à la protection de l'environnement (étude sur l'habitat et la botanique de la forêt de Chaux ainsi que deuxième tranche de l'étude Zéro Phyto), en lien avec des organismes chargés de ces problématiques (Conservatoire Botanique, Jura Nature Environnement, Ligue de protection des oiseaux, FREDON, ATMO Franche Comté...).

On trouve également sur ce service 325k€ de crédits pour la collecte des déchets et des encombrants.

La contribution au SICTOM est stable, soit 4,05M€.

Les contributions (EPTB, Syndicat de la Sablonne, SM Doubs-Loue...) et les subventions diverses (projets associatifs, partenariats...) représentent une somme globale de 100k€. Le détail fait l'objet d'une notice spécifique.

Compte tenu d'une hausse des bases (+0,0% loi de finances et +1% de hausse physique), et au regard du produit final 2017 de 4,92M€, le produit prévisionnel de la TEOM a été fixé à 4,98M€ pour 2018.

Pôle Attractivité et aménagement du territoire

PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE	570 500	873 035	-	-
DROIT DES SOLS - FONCIER	3 000	3 450		
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	251 000	359 000	50 000	110 000
HABITAT / GENS DU VOYAGE	64 800	68 600	8 000	8 000
URBANISME	52 100	43 340	6 300	-
CHARGES GENERALES	941 400	1 347 425	64 300	118 000
MUTUALISATION (Masse salariale)	35 100	82 600	10 200	-
CHARGES DE PERSONNEL	469 691	549 559	-	71 000
BUDGET TOTAL	1 446 191	1 979 584	74 500	189 000

Explications :

Développement économique : On trouve essentiellement les participations à l'aéroport de Dole-Tavaux (150k€), APRISTHY (45k€) et Afhypac (2k€) dans le domaine du développement de l'hydrogène, Espace jeunes (85k€), Pôle Véhicule du Futur (5,5k€) et Office de commerce (40k€). L'association Initiative Dole Territoire verra sa subvention augmentée de 23k€ à 38k€, afin de valoriser la mise à disposition d'un agent à mi-temps. Elle vient s'ajouter au fonds de prêts d'honneur, objet d'une enveloppe d'investissement de 50k€.

La contribution au Syndicat Mixte INNOVIA devrait quant à elle s'établir à 400k€.

En outre, l'enveloppe globale du Programme Emploi – Insertion est maintenue à hauteur de 100k€. Pour mémoire, ce programme est destiné à l'insertion et au maintien dans l'emploi de publics en difficulté.

Droit des sols - Foncier : 3k€ sont budgétés pour des frais de géomètre ainsi que pour l'adhésion au portail ADS des Notaires

Développement touristique : 350k€ sont versés à la SPL Hello Dole dans le cadre de délégations de services, dont 200k€ pour la gestion de l'Office de Tourisme et 150k€ pour la gestion de Dolexpo-Parc du Jura. Les recettes liées à la taxe de séjour sont quant à elles estimées à hauteur de 110k€. 10% de ces recettes devront néanmoins faire l'objet d'un reversement au Conseil Départemental, celui-ci ayant délibéré sur l'instauration d'une taxe additionnelle.

Habitat/Gens du voyage : Une enveloppe de 45k€ est budgétée pour déléguer à un prestataire privé la gestion des aires des gens du voyage et de grand passage. Le prestataire retenu est intéressé et ne reverse à la CA du Grand Dole qu'une partie des recettes encaissées. Elles sont estimées à 8k€. L'inscription de crédits est également prévue pour la location de sanitaires pour l'aire de Choisey (3k€). Enfin, deux subventions sont proposées pour l'Adil et Gadge (soit 3k€). 17k€ seront consacrés à la politique du logement, en hausse de +11k€.

Urbanisme : La baisse tient à la non reconduction des crédits alloués en 2017 dans le cadre des festivités organisées à l'occasion des 50 ans du Secteur Sauvegardé.

Pôle Services Techniques



PÔLE SERVICES TECHNIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	10 960	42 268		
BUREAU D'ETUDES, TRAVAUX BÂTIMENTS	45 800	50 840		
GARAGE, LOGISTIQUE, MAGASIN, ATELIER	26 600	21 827		
PROPRETE, ESPACES VERTS	41 600	34 645		
MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE	495 800	644 508		
CHARGES GENERALES	620 760	794 088	-	-
MUTUALISATION (Masse salariale)	-	105 500	154 300	-
CHARGES DE PERSONNEL	510 520	475 993		
BUDGET TOTAL	1 131 280	1 375 581	154 300	-

Explications :

Le budget 2018 correspond mieux à la réalité.

Energie : après une année 2016 marquée par des transferts importants d'équipements (Piscine Barberousse, CE Innovyn, Dolexpo), les crédits d'énergie n'étaient pas suffisamment dimensionnés. L'exercice 2018 a été élaboré sur la base des consommations réellement constatées au cours de l'exercice 2017.

D'autre part, l'hypothèse d'un transfert du Conservatoire à Rayonnement Départemental génère 20k€ de charges d'énergie supplémentaires.

A noter que le poste « énergie » représente 80% des dépenses des services techniques.

Autres : On peut également noter une hausse des néanmoins noter une hausse globale de 25k€ des crédits dédiés à la gestion des bâtiments et des espaces publics en général.

Masse salariale (Chapitre 012)



PÔLE	BP 2017	BP 2018
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	472 256	603 561
PÔLE MOYENS RESSOURCES	1 109 580	1 048 208
PÔLE ACTIONS SOCIALES	39 165	41 413
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	3 803 832	4 173 601
PÔLE SPORTS	888 367	866 592
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	1 085 699	2 315 961
PÔLE ENVIRONNEMENT - MOBILITE DURABLE	412 850	395 726
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	469 691	549 559
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	620 760	794 088
GRANDE TABLEE	42 829	42 830
Rbst à la Ville de Dole (Mutualisation)*	206 100	486 900
Total Charges de personnel (Chapitre 012)	9 151 129	11 318 439
Rbst de la Ville de Dole (Mutualisation)*	654 400	458 200
Autres recettes (MAD, Emplois aidés, IJ...)	418 400	404 300
Masse salariale nette	8 078 329	10 455 939



Masse salariale consolidée Ville / CAGD



PÔLE	BP 2017	BP 2018
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 485 019	2 678 930
PÔLE MOYENS RESSOURCES	2 639 958	2 438 008
PÔLE ACTIONS SOCIALES	332 476	372 174
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	7 841 438	8 122 752
PÔLE SPORTS	1 320 165	1 217 940
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	3 796 438	3 859 171
PÔLE ENVIRONNEMENT - MOBILITE DURABLE	412 850	395 726
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	704 797	754 032
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	3 208 186	3 439 798
GRANDE TABLEE	583 532	672 743
Total Charges de personnel	23 324 859	23 951 274

Variation 2017/2018

2,69%



Investissements 2018



Principaux investissements en 2018 (en k€)	DEPENSES		RECETTES	
	Reports 2017	Crédits BP 2018	Reports 2017	Crédits BP 2018
COMPLEXE AQUATIQUE ET SPORTIF	988	7 000	-	1 800
DEPLOIEMENT FTTH / MONTEE EN DEBIT - COFINANCEMENT CD39	-	500	-	-
MUTUALISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION	-	13	-	-
FONDS DE SOUTIEN AUX COMMUNES	-	150	-	-
AMENAGEMENT PENICHE	299	370	184	106
REHABILITATION CE SOLVAY	-	500	-	-
AMENAGEMENTS ENFANCE-JEUNESSE (WILSON, ROCKFELLER, SORBIERS)	50	780	105	-
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS INSTALLATIONS SPORTIVES	223	384	500	300
TRAVAUX RIVIERES (ORAIN, LOUE, RUISSEAU DE FALLETANS, CLAUGE)	103	359	-	142
AMENAGEMENT AIRE DE COVOITURAGE	4	311	-	210
ACQUISITION ET AMENAGEMENT BUFFET DE LA GARE	43	455	-	150
AMENAGEMENT STATION HYDROGENE	9	250	-	50
AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	-	200	-	-
PLUI, PSMV	27	382	-	110
AIDES A LA PIERRE	-	1 527	-	1 527
LOGEMENT - OPAH/PIG/SOUTIEN LOCATIF/SENIORS	-	362	-	-
ABONDEMENT CAPITAL SPL G2D39	-	100	-	-
SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE	22	97	-	15
AMENAGEMENTS DOLEXPO	234	100	620	-
POLE D'ECHANGE MULTIMODAL	-	120	-	650
AMENAGEMENT AIRE DE GRAND PASSAGE	3	30	-	-
EQUIPEMENT INFORMATIQUE	130	221	-	55
EQUIPEMENT MEDIATHEQUES	33	230	-	7
EQUIPEMENT PERISCOLAIRE/EXTRASCOLAIRE	4	68	-	-
AUTRES	467	615	-	219
TOTAL	2 637	15 123	1 409	5 341
		17 760		6 750

BUDGET PRIMITIF 2018

PRESENTATION ANALYTIQUE DU BUDGET

Evolution de l'autofinancement

Grand Dole (en K€)	BP 2017	BP 2018
TOTAL FISCALITE BRUTE	27 769	32 340
REVERSEMENT DE FISCALITE	11 407	11 475
<i>Dont ACTP (net)</i>	-9 631	-9 390
<i>Dont FPIC</i>	-161	-450
<i>Dont FNGIR</i>	-1 615	-1 635
<u>TOTAL FISCALITE NETTE</u>	16 362	20 865
<u>TOTAL RECETTES</u>	26 350	31 433
<i>Dont DGF</i>	3 270	3 500
<u>TOTAL DEPENSES NETTES</u>	25 080	28 344
Autofinancement brut	1 270	3 089
FCTVA	1 000	1 800
Annuité	-1 239	-1 831
Solde	1 031	3 058
Encours de dette	17 633	25 400
Capacité de désendettement (=Encours/Autofinancement) → en année	13,88	8,22



	BP 2017	BP 2018
CFE, TH, TF	16 320	19 535
CVAE	3 639	4 100
TASCOM	1 100	1 350
IFER	490	515
TEOM	4 920	4 980
VERSEMENT TRANSPORT	1 300	1 950
TOTAL FISCALITE BRUTE	27 769	32 430
ACTP (net)	-9 631	-9 390
FPIC	-161	-450
FNGIR	-1 615	-1 635
TOTAL FISCALITE NETTE	16 362	20 865

Autres Recettes

	BP 2017	BP 2018
DGF	3 270	3 500
Compensations fiscales Etat	481	606
Transport - Participations CG39	1 786	1 882
Barberousse - Recettes usagers	160	60
Tavaux - Recettes usagers	40	40
Aquaparc - Recettes usagers	300	320
Enfance/Jeunesse - Recettes familles	1 525	1 575
Enfance/Jeunesse - Subventions CAF	1 371	1 321
SMGT	25	25
Taxe de Séjour	50	110
Loyer Ideal Standard	360	360
Médiathèques	9	9
CRD (Conservatoire)	0	107
Sub Culture	13	137
Sub Environnement	142	156
Sub Urba/Logt/GDV	6	0
Sub Action sociale	54	7
Rbst MAD individuelles + Sub Etat Emplois Aidés	338	313
Autres recettes	58	40
RECETTES NETTES FONCTIONNEMENT	26 350	31 433

Dépenses de fonctionnement

en Keuro

	BP 2017	BP 2018
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	796	905
TOTAL PÔLE MOYENS - RESSOURCES	2 042	2 028
TOTAL PÔLE ACTION SOCIALE - SANTE	137	159
TOTAL PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	5 892	5 870
TOTAL PÔLE SPORT	1 212	1 475
TOTAL PÔLE ACTIONS CULTURELLES	1 241	2 968
TOTAL PÔLE AAT	1 336	1 977
TOTAL TRANSPORTS	4 612	4 781
TOTAL ENVIRONNEMENT	4 876	4 846
TOTAL PÔLE SERVICES TECHNIQUES	977	1 376
SDIS	1 960	1 960
TOTAL DEPENSES NETTES PAR PÔLE	25 080	28 344
<i>dont Masse Salariale</i>	<i>8 275</i>	<i>10 525</i>
<i>dont Charges de Fonctionnement</i>	<i>16 806</i>	<i>17 819</i>

BUDGET PRIMITIF 2018

LE BUDGET ANNEXE

Le budget annexe Zones d'activités et CAN



	ZONES D'ACTIVITES	
	BP 2017	BP 2018
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	763 920	1 107 570
022 - DEPENSES IMPREVUES (FONCTIONNEMENT)	4 270	5 000
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	88 000	87 000
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10	10
66 - CHARGES FINANCIERES	10 000	8 000
Total DEPENSES	866 200	1 207 580
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 200	26 200
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	720 000	1 077 380
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	120 000	104 000
Total RECETTES	866 200	1 207 580
<u>INVESTISSEMENT</u>		
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 200	26 200
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	103 000	107 000
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 500	81 500
Total DEPENSES	181 700	214 700
024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	70 000	-
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	88 000	87 000
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	23 700	127 700
Total RECETTES	181 700	214 700



Le budget annexe Zones d'activités et CAN

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
Achats terrains	-	250	-	-
Aménagements terrains	438	547	-	-
Entretien/Maintenance/Energie	187	190	-	-
Ventes terrains	-	-	682	1 039
CAN	139	121	158	142
Frais financiers	10	8	-	-
Dépenses imprévues	4	5	-	-
Amortissements	88	87	26	26
Total FONCTIONNEMENT	866	1 208	866	1 208
Produit Cessions	-	-	70	-
CAN	63	92	10	10
Dette	93	97	14	118
Amortissements	26	26	88	87
Total INVESTISSEMENT	182	215	182	215



Le budget annexe Zones d'activités et CAN



Bilan foncier

Année	Acte	Nom	Adresse immeuble	Surface	Prix (€)
2014	Cession	M. RUSTHUL	ZAIC "le Pré de Bresse"	1 511 m ²	15 110
2015	Cession	Société PLASTIBELL	Chemin de Rougemont (Foucherans)	1ha 27a 45ca	95 000
2015	Cession	Société SEPAC	Le Pré de Bresse (Saint-Aubin)	1ha 00a 00ca	100 000
2015	Cession	Société PLASTIBELL	Chemin de Rougemont (Foucherans)	1ha 27a 45ca	70 000
2016	Cession	S.C.I. D.I.O.	Rue des Chauchoux (Foucherans)	47a 00ca	117 500
2017	Cession	S.C.I. M.C.E.	Rue des Chauchoux (Foucherans)	1ha 20a 00ca	300 000
2017	Cession	PRO Finances S.A.S.	Le Pré de Bresse (Saint-Aubin)	71a 00ca	71 000
2017	Cession	ETAPES	Rue Pierre Vernier (Dole)	70a 97ca	267 557
2017	Cession	S.C.I. T.S.V.S.	Rue de Bruxelles (Tavaux)	1 ca 10 ca 18a 89ca	108 800
2017	Acquisition	S.C.I. N.E.J.	12 Rue Macedonio Melloni (Dole)	10a 00ca	13 000
2017	Acquisition	Commune de Dole	Rue Pierre Vernier (Dole)	70a 97ca	267 557
2017	Acquisition	Commune de Tavaux	Rue de Bruxelles (Tavaux)	1 ca 10 ca	108 808
Prévisions 2018	Cession	Transports Antoine	Zone des Chauchoux (Foucherans)	4 200 m ²	105 000
Prévisions 2018	Cession	Jura Trucks	Zone des Chauchoux (Foucherans)	7 840 m ²	196 000
Prévisions 2018	Cession	Pagot-Savoie	Zone des Chauchoux (Foucherans)	21 147 m ²	528 675
Prévisions 2018	Cession	Technisol	Zone des Chauchoux (Foucherans)	2 839 m ²	70 975
Prévisions 2018	Cession	Cérignat	Zone des Chauchoux (Foucherans)	2 580 m ²	64 500
Prévisions 2018	Cession	Rusthul	Le Pré de Bresse (Saint-Aubin)	3 720 m ²	37 200
Prévisions 2018	Cession	Ford	Grandes Epenottes (Dole)	4 500 m ²	171 900
Prévisions 2018	Cession	Eccofor	Grandes Epenottes (Dole)	4 000 m ²	152 800
Prévisions 2018	Cession	Naskeo	Zone de Brevans	21 564 m ²	323 460
Prévisions 2018	Cession	ITM	Zone de Rochefort	24 ha	indéterminé